

AG des personnels de l'UJM, 6 octobre 2016

Nous, personnels de l'UJM réunis en AG le 06/10/2016 à l'appel des syndicats FERC-SUP-CGT, SNPREEES-FO 42, nous reprenons à notre compte les positions exprimées dans le communiqué intersyndical et interuniversitaire du 17 juin 2016 : « Universités de Lyon et St-Étienne : non à l'intégration, non à la fusion ! »

Nous dénonçons l'opacité qui préside toujours à la préparation du projet IDEX qui sera présenté le 29/11 et demandons la communication immédiate de ce projet à tous. Nous refusons la fusion des universités de Lyon et de St-Étienne d'ici 2020, au nom du chantage à l'IDEX. Ceci ne correspond en rien aux attentes des personnels de toutes catégories.

Ce n'est pas d'un mastodonte administratif lui-même dévoreur de postes et de financements dont ont besoin les personnels comme les étudiants, ce sont de postes d'enseignants, de chercheurs, d'administratifs, de techniciens, etc., dans chacune des universités, où la proportion de personnels précaires sans perspective de carrière oscille entre 20 et 30 % et où il devient très difficile de maintenir un service public de qualité pour tous les étudiants.

Les universités n'ont pas besoin de crédits qui ne permettraient pas de pallier les reculs dus à l'austérité, les 30 M. d'euros par an de l'IDEX représentent moins de 4% de l'ensemble des budgets des quatre universités qui disparaîtraient dans la fusion et moins de 2% de l'ensemble des budgets des établissements de l'UdL. Les universités n'ont pas besoin d'une mise en concurrence insufflée par les projets IDEX qui accroît les inégalités entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche comme à l'intérieur de ceux-ci. Les universités n'ont pas besoin de dotations sur projets qui accroissent encore les effectifs de personnels précaires. Ce dont nous avons besoin, ce sont de financements récurrents pour mener à bien un service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Nous attirons l'attention de tous les collègues enseignants et chercheurs sur le fait que la fusion comme la réponse à l'IDEX sont présentées de manière propagandiste comme une facilitation de la collaboration scientifique entre les collègues des différentes universités dans chacune des spécialités disciplinaires et au-delà. Or, comme chacun le sait ou peut le constater, cette collaboration existe déjà, bien au-delà des seuls établissements de la région lyonnaise et indépendamment de toutes les obligations qui seraient faites dans le cadre du renforcement de l'intégration ou de la fusion. Elles ne demandent même qu'à se développer, au sein des structures existantes : mais où sont les financements pour ce faire ?

Nous nous posons des questions précises sur l'avenir de l'UJM :

- Les filières à faibles effectifs seraient-elles maintenues ?
- Que deviendraient les laboratoires à faible effectifs ?
- Que deviendraient les EA ?
- Que deviendraient les laboratoires qui dépendent d'UMR externes à l'UdL ?
- Quel avenir pour le CHU de Saint-Étienne ?
- Que deviendrait l'école d'ingénieurs intégrée Saint-Étienne Telecom ?
- Que deviendraient les services :
 - paie,
 - RH (avec leurs différents services dédiés aux différentes catégories de

personnels),
- informatique,
- documentation,
- communication ?

- À l'heure où il est question de la mise en place de collèges facultaires interuniversitaires, les UFR seraient-elles maintenues ? Les différents services des UFR, notamment les bourses, seraient-ils maintenus ?

- L'ensemble des services de l'UJM serait-il maintenu ? Y aurait-il des mutualisations de services ?

- Des collègues seraient-ils amenés à changer de postes et changer de lieu de travail, à St-Étienne même ou dans l'ensemble Lyon/St-Étienne ? Des postes seraient-ils affectés dans d'autres sites ?

- Dans la mesure où la politique de l'IDEX a pour ambition de soutenir l'excellence, qui sont les « excellents » à l'UJM ?

- Que deviendraient les « non excellents », les « non prioritaires » ?

- Dans les laboratoires considérés comme « excellents », les financements des axes de recherche « non prioritaires » seraient-ils maintenus et développés ?

- Les étudiants de l'UJM seraient-ils obligés de suivre tout ou partie des enseignements de DUT, de licence ou de master ailleurs qu'à St-Étienne ou Roanne ?

Nous adressons ce questionnaire à la présidence de l'UJM, en demandant une réponse avant le 29/11.

Nous appelons les collègues des autres universités à nous rejoindre dans cette défense des droits de tous les personnels.